
ASSEMBLÉE DU DÉSERT

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2000

*« Mille ans sont à tes yeux
comme le jour d'hier... » (Ps.90, 4)*

Textes de la prédication et des allocutions

Prédication : Jean-Arnold de Clermont,
Président de la Fédération Protestante de France.

« A tes yeux un millénaire ressemble au jour d'hier quand il est passé ! »

Psaume 90, 4

Insignifiance des calendriers humains au regard de l'Eternel !

Il est grand temps de nous en souvenir après les manifestations et commémorations et fêtes de toutes sortes que cette année 2000 nous a procurées, et qu'il nous sera encore donné de vivre sans nul doute dans quelques mois au moment de basculer dans le troisième millénaire.

Mais reconnaissons que cela aura été pour beaucoup l'occasion d'une réflexion sur le temps, notre temps et le temps de Dieu, notre raison d'être, le sens de notre vie personnelle et de notre vie d'Eglise. Nous n'avons pu que nous réjouir tout au long de cette année de voir Synodes et Assemblées générales, d'Eglises ou d'Institutions diverses, se préoccuper, de manière tout à fait centrale, du partage de l'Evangile, comme si cette date toute symbolique de l'an 2000 nous rappelait l'urgence de l'évangélisation, peut-être pas aux yeux de Dieu – qui sait ? – mais au moins au regard de la destinée de chaque être humain.

En relisant ce psalme 90, je ne pense pas que son auteur ait été questionné par une telle échéance numérique, mais plus par une épreuve subie par le peuple dans sa chair. « Demi tour, fils de l'Homme ! » Ce verset, troisième de notre psalme, semble bien indiquer que telle est sa principale interrogation : la brièveté de la vie humaine, subitement rappelée à celles et ceux qui devraient se souvenir que leurs jours sont comptés et n'excèdent que rarement les 70 – 80 ans. « Et ça passe vite ! » rappelle cruellement le psalmiste (Vt.10). Brièveté et vulnérabilité de la vie humaine au regard du temps qui s'écoule et que Dieu lui même ne considère que comme quelques journées. A cette aune, notre vie ne représente que quelques instants. Rappel essentiel de ce qui fait notre spécificité d'êtres humains dans la création telle qu'elle est voulue et conduite par Dieu.

Voilà, sans doute ce que la Parole de Dieu veut nous rappeler en ce jour, à nous venus ici pour une fête simple, gratuite, juste pour la joie de nous retrouver, de célébrer ensemble notre Dieu. Nous pourtant, hommes et femmes, si profondément insérés dans notre société occidentale, une société si sûre d'elle-même, si dominatrice, et par conséquent si peu disposée à recevoir ce message de fragilité et de vulnérabilité de l'être humain.

Qu'il nous suffise de relire les commentaires de la presse autour du crash de Roissy, souvent plus préoccupés par la mise en question de ce « fleuron de la science et de la technique » que par les drames humains qu'il a provoqués. Qu'il nous suffise de rappeler la morgue si répandue chez les décideurs politiques, qui savent à notre place ce qui est bon pour nous, et refusent le plus souvent les débats publics sur les questions de société. Qu'il nous suffise encore de rappeler combien les pouvoirs économiques et politiques du haut de leurs certitudes et de leurs intérêts mêlés décident du présent et de l'avenir des peuples du Sud, notamment africains. Oui, notre société occidentale est celle de l'assurance en soi et de la confiance en la technologie, une société de la suffisance. Comment s'étonner que

celles et ceux qui vivent dans cette société, et nous parmi eux, aient tant de mal à placer en Dieu leur confiance, en lui leur assurance ?

* * * * *

Il nous faut alors retourner avec le psalmiste, comme avec l'Évangile ou l'Apocalypse, au fondement de notre foi : Un Dieu qui a lié son histoire à la nôtre !

Relisons la parabole de la résidence de Dieu, au travers des trois textes choisis pour ce jour.

« *Tu as été pour nous une résidence au cours des siècles* » dit le Psaume 90.

C'est une prière d'action de grâce montant vers Dieu pour exprimer cette conviction profonde du peuple élu, conviction qu'il a toujours été abrité par le Seigneur. Les temps sont passés, temps de crises et de combats, mais aussi temps de prospérité et de paix ; et toujours, quand il regarde en arrière le psalmiste peut chanter la certitude du peuple d'avoir été comme en « résidence », nourri, protégé, tout simplement aimé par son Seigneur.

Mais n'est-il pas un moment où le malheur se fait sentir avec insistance, où le croyant se sent isolé, perdu, loin de tout, seul pour affronter la mort, comme si la colère de Dieu l'avait éloigné de cette résidence de sécurité et de paix ? Il sait que ses jours sont comptés et il appelle son Dieu à se tourner vers lui, à lui rendre la joie. Insondable interrogation de la mort bousculant notre espérance. Face à face terrifiant avec l'insignifiance de notre vie, au regard du temps qui s'écoule.

Le psalmiste ne peut espérer trouver réponse à son interrogation, qu'en sa propre vie, si elle se prolonge, et dans l'œuvre de Dieu qui s'accomplit mystérieusement et dont il attend qu'elle lui soit révélée.

C'est ce mystère de l'œuvre de Dieu dont l'Évangile lève le voile. « Celui qui est la Parole est devenu un homme et il a vécu parmi nous... » Ainsi la parabole se poursuit : Dieu qui a fait de sa création notre résidence, vient en Jésus Christ, sa Parole faite chair, il vient habiter parmi nous. Sa résidence est marquée par sa présence. Toute la vie du monde, notre vie aussi brève soit-elle, peut y trouver sens, maintenant.

D'un Dieu lointain, nous voici tournés vers un Dieu proche. D'un croyant qui cherche son chemin devant Dieu, me voici accompagné, précédé sur le chemin de la fidélité, accompagné, nous le savons jusque dans la mort. Tout se reçoit dans l'instant présent qui par le don que le Christ nous fait de sa présence nous inscrit dans la durée de Dieu.

Plus encore, nous dit l'Apocalypse, ce qui a été du domaine du signe que seule l'histoire retient, et que la foi porte jusqu'à nous de témoignage en témoignage, deviendra bientôt une réalité pleinement visible : Dieu veut ici demeurer !

Parabole de la résidence de Dieu. Dieu a lié son histoire à la nôtre.

* * * * *

Mais si nous voulons en rendre compte, en être les témoins, cela ne se fera qu'en prenant ou reprenant notre place de résidents temporaires, de réfugiés dans la maison du Père, d'hôtes accueillis par sa seule grâce !

Et cette place, comme l'indique le Psalmiste, nous ne la retrouverons que dans l'humilité, la reconnaissance de notre faiblesse, la confession de notre péché. C'est dans cette vulnérabilité qu'il nous sera donné d'accueillir la bienveillance de Dieu, et alors seulement d'« affermir le travail de nos mains ». Il ne s'agit pas tant de faire mémoire du passé de notre peuple ou de notre Eglise, mais bien de lire notre histoire présente à la lumière de ce que nous savons de la volonté de Dieu. Telle est l'humilité que Dieu nous demande. Confesser devant lui l'insolence de nos richesses au regard des peuples affamés, décimés par le sida ou la sécheresse. Confesser notre ignorance devant la complexité des questions que les sciences et notamment la biologie nous posent. Confesser nos incohérences, nos complicités avec les puissances de guerre devant l'aspiration des êtres humains à la paix. Confesser, c'est à dire accepter de nous laisser retourner par la Parole de Dieu. Etre devant lui dans toute notre fragilité, les mains tendues, le cœur ouvert.

Sommes-nous, avec nos communautés, prêts à une telle humilité. A accueillir les interpellations sur nos comportements, les questions qui nous viennent de tous lieux, pour chercher le chemin que Dieu veut nous tracer ? Sommes-nous prêts à n'être pas du côté de ceux qui savent, mais du côté de ceux qui cherchent ? Sommes-nous prêts à n'être pas des Eglises qui professent des certitudes, mais des Eglises qui quêtent auprès de Dieu et dans l'ouverture à tous des réponses aux questions des hommes et des femmes de ce monde ? Rien n'est moins sûr pour les occidentaux que nous sommes. Rien n'est moins sûr pour les « vieux » chrétiens que nous sommes.

C'est pourtant à cela que nous appellent ce psaume 90 et tous les textes qui dans la Bible mettent en relation notre temps au temps de Dieu.

Que chacun de nous se souviennent de ces instants qui ont marqué sa vie : joies ou douleurs, paix ou conflits. Ces instants ont donné relief, et profondeur à notre existence. Et bien, je crois que nous sommes appelés à donner relief et profondeur à la vie de ce monde. A être dans sa durée qui ne nous appartient pas, chacun de nous, comme des instants par lesquels Dieu fait connaître sa présence. Marquer ce monde de la présence toute gracieuse de Dieu. Qu'importe alors la brièveté de nos existences, si les instants qu'elles représentent sont le reflet de sa grâce.

N'y-a-t-il pas là de quoi entrer joyeusement dans un troisième millénaire ? A la grâce de Dieu !

Allocution de Hubert Bost

De la Faculté de théologie protestante de Montpellier

ENTRE MÉLANCOLIE ET ENTHOUSIASME :
PIERRE JURIEU, PROPHÈTE DE L' APOCALYPSE

à la mémoire d'Elisabeth Labrousse

On oublie parfois que, dix ans auparavant la révocation de l'édit de Nantes, Pierre Jurieu incitait déjà ses coreligionnaires à faire de la résistance. Quoiqu'elle s'exprimât dans un vocabulaire tout spirituel, cette résistance n'en disait pas moins son inclination du pasteur au combat. Dans la dédicace de son *Traité de la dévotion*, Jurieu écrivait aux anciens de Vitry-le-François : « Je voudrais que nous commençassions les premiers à résister au torrent de cette corruption & que nous fussions comme autant de Moïse desquels le zèle se tiendrait à la brèche pour la fermer, & pour empêcher les torrents de la vengeance de Dieu de tomber sur nous »¹. Jurieu pensait vivre dans un « siècle de fer et de glace », et il appréhendait le malheur comme un châtement divin. C'était un homme aussi convaincu que tourmenté ; tantôt abattu, prostré, mélancolique, et tantôt exalté, enthousiaste, fanatique. N'est-ce pas sur fond d'expérience personnelle qu'il remarque, dans son *Traité de la dévotion*, que « nous nous trouvons souvent en de certaines indispositions de cœur dont nous ne saurions bien dire la cause. Aujourd'hui nous sommes de feu, demain nous serons de glace »² ? Jurieu était en outre d'une sensibilité exacerbée, il pouvait se sentir vite attaqué ; mais par ailleurs, certain d'avoir vocation au combat, d'abord en France, puis au Refuge en Hollande, il attaquait lui-même ses adversaires sans épargner personne.

Or cet homme, tantôt mélancolique et tantôt enthousiaste, écrivit frénétiquement, ici pour défendre la confession protestante et attaquer le « papisme », là pour examiner les grandes controverses de l'histoire de l'Église ; tantôt pour vaticiner, et tantôt pour consoler ses frères dans le malheur. Bouleversé par la révocation de l'édit de Nantes, taraudé par le besoin de comprendre le sens de l'histoire dont il était témoin et se voulait l'acteur, Jurieu entreprit de commenter le livre de l'Apocalypse. Il était convaincu d'y trouver la chronologie cachée des trahisons du vrai christianisme auxquelles allait bientôt succéder le rétablissement de la vérité évangélique. Son *Accomplissement des prophéties*, publié en 1686, relança la spéculation millénariste³ : la période que nous vivons, dominée par l'Antéchrist, allait bientôt s'achever, expliquait-il. Conformément aux prophéties de l'Apocalypse, elle serait suivie par le règne millénaire de l'Église du Christ avant la fin des temps.

À certains égards, Jurieu fait penser à saint Augustin, qui, tandis que les barbares sont aux portes de Rome et que la civilisation paraît s'écrouler, conçoit et rédige la *Cité de Dieu* : pour que la peur ne soit pas victorieuse, pour que ses coreligionnaires ne baissent pas les bras. Mais Jurieu peut aussi faire penser – on me pardonnera, j'espère, le côté un

¹ *Traité de la dévotion*, cité dans l'édition de Charenton, Louis Vendôme, 1677.

² *Ibid.*, p. 162. Voir à ce sujet Elisabeth LABROUSSE, « Note sur Pierre Jurieu », in : *Conscience et conviction. Études sur le XVII^e siècle*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1996, p. 211.

³ *L'Accomplissement des prophéties ou la delivrance prochaine de l'Eglise*, Rotterdam : Abraham Acher, 1686, 2 vol. in 12. Le second volume a été réédité par J. Delumeau, Paris, Imprimerie nationale, 1994

peu déplacé de la comparaison – à De Gaulle. Ses *Lettres pastorales* ont comme un avant-goût d'Appel du 18 juin 1940. À ses coreligionnaires français abattus et défaits, le porte-parole du camp des vaincus adresse, depuis un pays étranger et avec les moyens médiatiques de son temps, un vibrant appel à résister : Ne cédez pas à la séduction de ceux qui vous incitent à baisser les bras ; perdre une bataille n'est pas perdre la guerre. Il faut continuer la lutte, fût-ce dans la clandestinité. Même si la victoire n'est pas aujourd'hui à portée de vue, elle ne manquera pas de survenir. La peur règne aujourd'hui, qu'entretient l'occupation militaire. Mais la libération viendra, et avec elle le triomphe des résistants sur ceux qui ont usurpé la légitimité du pouvoir.

Certes, nous ne sommes pas à Londres mais à Rotterdam, et l'enjeu est d'abord religieux, non politique ou militaire. Nous ne sommes pas au lendemain de l'armistice de Rethondes, mais un an après la Révocation de l'édit de Nantes. Ce ne sont pas les ondes radiophoniques de la BBC mais les presses hollandaises subventionnées par Guillaume d'Orange qui servent de vecteur au lancement de l'appel. Mais au-delà du caractère anecdotique de comparaisons discutables, je voudrais souligner cette même conscience de vivre un moment historique singulier ; une même conviction qu'aucune fatalité ne condamne quiconque à rester terrassé ; et la même certitude que la dignité passe par le combat et la résistance. En dépit de la modestie des moyens humains et matériels, l'appel sera entendu et répercuté. La résistance, d'abord embryonnaire, va lentement s'organiser. Il revient à Jurieu de l'avoir suscitée et entretenue à travers ses écrits, et tout particulièrement ses *Lettres pastorales*, publiées à un rythme bimensuel de 1686 à 1689, puis relancées à la faveur de la Glorieuse Révolution d'Angleterre : « Le temps de votre délivrance est près ⁴ », annonce-t-il inlassablement à ses coreligionnaires. Même si ses spéculations ont quelque chose de délirant, voire de dangereux, même si cette sorte de conviction frise le fanatisme, Jurieu a le mérite d'avoir su remonter et maintenir le moral de ceux qui, au Désert, organisaient la résistance.

Arrêtons-nous un instant sur la lecture que Jurieu fait de l'Apocalypse dans *l'Accomplissement des prophéties*. Son originalité tient à l'interprétation qu'il donne du onzième chapitre, qui traite selon lui de « l'Église sous la croix, persécutée et cachée en Babylone ». Les deux *témoins* dont parle l'Apocalypse désignent, dit Jurieu, les protestants français. Ces deux témoins prophétisent durant 1260 jours, sous le règne de l'Antéchrist. À la fin de cette période, la Bête qui monte de l'abîme les tue, et leurs corps sont étendus dans les places de la grande cité, sans sépulture – une image parlante pour les huguenots qui ont parfois vu les corps de leurs proches décédés traînés sur la claie et jetés à la voirie... Après trois jours et demi, l'esprit de Dieu entre en eux, ils se relèvent et montent au ciel. Un tremblement de terre terrible se produit alors, qui bouleverse la dixième partie de la grande cité et change l'esprit des hommes. Pour Jurieu, ces 1260 jours prophétiques correspondent à autant d'années ordinaires. Comme l'apostasie a commencé entre 350 et 450 de l'ère chrétienne et qu'elle devait durer 1260 ans, elle va s'achever vers 1710-1715. La mort des deux témoins correspond à l'éradication du protestantisme français. Avec la Révocation ou autour d'elle, le témoignage de la vraie Église s'est tu. Mais, si les témoins ont été tués, *ils ne sont pas ensevelis* ; l'Église est encore présente et, au bout de trois ans et demi, elle revivra. Ainsi est annoncée l'espérance de sa délivrance prochaine.

⁴ Lettre pastorale du 1^{er} décembre 1686. Cité d'après l'édition des *Lettres pastorales* procurée par R. Howells, Hildesheim, G. Olms, 1988, p. 56.

Quelques mois après avoir fourni cet audacieux calendrier, Jurieu commence la rédaction des *Lettres pastorales*. Le titre en manifeste l'imprégnation biblique et traduit l'identification entre Israël en exil et le « petit troupeau » réformé, puisqu'elles sont adressées *aux fidèles qui gémissent sous la captivité de Babylone*. Du 1er septembre 1686 au 1er juillet 1689, soit pendant près de trois ans, Jurieu publie tous les quinze jours un texte qui ferait une vingtaine de nos pages : soixante-neuf petits traités dans lesquels le théologien mêle les genres : la controverse traditionnelle, la consolation, les exemples de résistance héroïque et l'exhortation à « sortir de Babylone ». Le temps passant, il discerne dans l'histoire européenne les signes qui vérifient ses prévisions de 1686. La Glorieuse Révolution d'Angleterre lui prouve qu'il avait raison : le roi catholique Jacques II a été chassé du trône par son gendre, le calviniste Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande, et sa fille Marie, au nom de la religion protestante et des droits du parlement.

Ces lettres, qui franchissent clandestinement la frontière, ne parviennent évidemment pas toutes à ceux auxquels elles sont destinées. Mais un nombre suffisant d'entre elles touche les Églises du Désert, influence leur spiritualité et galvanise leur énergie. L'action d'un Brousson ne pourrait se comprendre sans ce sentiment d'urgence historique que Jurieu lui a en partie inspiré ; les *Lettres pastorales* ne sont pas pour rien dans la montée de la résistance et dans la prise d'armes des camisards ; le millénarisme d'un Élie Marion et des *French Prophets* doit aussi beaucoup aux spéculations de Jurieu, que les Inspirés ont lu et rencontré⁵.

L'histoire alimente la spéculation apocalyptique. Pour Jurieu, il ne fait guère de doute que Guillaume d'Orange est un instrument du Saint Esprit : trois ans et demi après le couronnement du catholique Jacques II (25 mai 1685), Guillaume a débarqué en Angleterre⁶ ; trois ans et demi après la révocation de l'édit de Nantes, il a été couronné roi d'Angleterre ; assurément, trois ans et demi après la fin de la « mission dragonne » qui s'acheva en mars 1686, il va participer au relèvement des deux témoins, c'est-à-dire du protestantisme en France⁷. L'horizon va s'éclaircir pour les protestants de France et du Refuge, martèle Jurieu. Théologiquement, Guillaume est un instrument de la volonté divine. Sur la scène politique européenne, il est l'anti-Louis XIV ; si Guillaume gagne, le Roi Soleil devient aussi, à son corps défendant, un simple outil de la providence : après tout, Dieu avait bien endurci le cœur de Pharaon... Jurieu n'est pas le seul à se livrer à cette interprétation théologico-politique. La comparaison biblique est sur les lèvres des porte-parole des deux camps. Chez les catholiques, le Grand Arnauld n'a-t-il pas comparé le roi d'Angleterre à Absalon, à Hérode et à Cromwell, l'accusant ainsi à la fois de parricide et de tyrannicide⁸ ? De leur côté, les protestants n'hésitent pas à faire de Guillaume un nouveau David, autrement dit un envoyé de Dieu, un messie⁹. Les protestants ? certains d'entre eux du moins, car le protestantisme ne serait pas ce qu'il est

⁵ Voir Jean-Paul CHABROL, *Elie Marion, le vagabond de Dieu (1678-1713). Prophétisme et millénarisme protestants en Europe à l'aube des Lumières*, Aix-en-Provence, Édisud, 1999, p. 45ss, 175 ; cf. aussi Jean DELUMEAU, *Une histoire du paradis*, t. II : *Mille ans de bonheur*, Paris, Fayard, 1995, p. 196-199.

⁶ Cf. *Lettres pastorales*, *ibid.*, p. 171a

⁷ *Ibid.*, p. 169b, 173ab

⁸ Le pamphlet d'Arnauld est cité par Jurieu : *ibid.*, p. 173b.

⁹ Le lien entre la situation européenne de 1685 à 1690 et la royauté en Israël a été analysé par W. REX, *Essays on Pierre Bayle and religious Controversy*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1965, p. 216-225 ; M. YARDENI, « Le philosémitisme de Pierre Jurieu », in : J. FOUILLERON et al., *Sociétés et idéologies des temps modernes*, Montpellier, Presses de l'Université Paul-Valéry, 1996, p. 799-807.

si tous en son sein pensaient de la même manière. On va même, sous peu, se déchirer au Refuge à cause d'une différence d'analyse à ce propos. En fait, le conflit qui germe à cette époque ne relève pas de la seule vision politique, mais il ressortit à une véritable mutation culturelle, à une crise qui s'est nouée en ce lieu précis.

Dans *l'Accomplissement des prophéties*, Jurieu estimait avoir établi que Rome, capitale du papisme, était la Babylone de l'Apocalypse, c'est-à-dire l'empire anti-chrétien. Cette cité corrompue va s'effondrer très prochainement, prédit-il maintenant, et ce pourrait être en 1689. La Réformation sera officiellement rétablie en France : « Du ciel, c'est-à-dire de la part de l'autorité et du prince régnant, *ils entendront une voix*, ils recevront un ordre. Non une petite voix, une voix clandestine, une voix sourde, mais *une grande voix*. C'est-à-dire un commandement d'éclat, un Édît solennel ; et cette voix leur dira, *montez ici*. La vérité alors montera sur le trône, et [...] Dieu donnera un prince réformé à la France malgré toutes les oppositions des papistes. *Et ils monteront aux cieux dans une nuée*. C'est-à-dire que leur élévation et celle de la Religion réformée se fera avec éclat, comme l'élévation d'Élie et de Jésus Christ, qui ont été élevés sur des nuées. *Et leurs ennemis le verront*. Le papisme ne sera point encore détruit en France, quand cela arrivera. Les prêtres, le clergé, les moines seront spectateurs de ce grand œuvre ; mais la fin du papisme en France viendra incessamment ¹⁰. »

On est frappé de l'inébranlable certitude qui habite Jurieu. Pour lui, l'amélioration de la situation ne fait aucun doute. En février 1689, il est pleinement confiant : « Toute l'Europe travaille pour votre délivrance, explique-t-il aux protestants restés en France, et la main de Dieu est si sensible dans les ouvrages que sa providence fait devant vos yeux qu'il est absolument impossible de ne la pas voir ¹¹ ». Ces signes providentiels lui semblent si évidents que quiconque ne les perçoit pas fait preuve de mauvaise volonté ou s'oppose au plan de Dieu... Il triomphe, certain d'avoir annoncé avec exactitude ce qui allait se passer : « Permettez-nous, mes frères de vous faire ressouvenir que ce fut précisément [...] notre conjecture il y a plus de trois ans, quand nous expliquions ces paroles de l'onzième chapitre de l'Apocalypse. *Ceux des tribus, langues et nations ne permettront point que leurs corps morts soient mis au sépulcre*. Nous vous disions que ces deux témoins morts sur la place de la grande cité, c'est l'Église réformée abattue en France. Et nous ajoutions que *ceux qui empêcheront leur sépulture et leur totale extinction, ce sont les tribus, peuples langues et nation, c'est-à-dire les différents peuples circonvoisins, etc*. Il y a apparence, disions-nous, que toute l'Europe contribuera à empêcher que la France ne vienne à bout de son dessein d'extirper la vérité. Cela signifie que les vrais chrétiens et les réformés seront ceux qui réveilleront l'Europe, tant catholique romaine que protestante, pour l'obliger à penser à elle et à sa sûreté. Cela se trouve vrai au pied de la lettre et s'accomplit précisément à l'échéance des trois jours et demi de la mort des deux témoins. Ce sont les dispersés par la persécution qui ont réveillé les princes protestants, et ce sont les princes protestants qui, par leur union et leurs conseils, ont réveillé l'Europe afin de l'obliger à profiter de ces heureuses circonstances pour rompre le joug de la France. »

Il y a, c'est évident, du fanatisme chez Jurieu. Tout devrait plier devant ce qu'il désire si fort qu'il le confond avec la volonté divine. Il y a aussi beaucoup de naïveté et de nombrilisme français dans ses propos, puisqu'il est convaincu de l'importance qu'ont non seulement la Réforme pour l'histoire du christianisme, mais encore les Églises réformées

¹⁰ *Accomplissement des prophéties*, éd. Delumeau, p. 163.

¹¹ *Lettre pastorale* du 1^{er} février 1689, *ibid.*, p. 87.

de France pour l'accomplissement du plan de Dieu ¹². Comme le disait avec indulgence l'un de ses défenseurs du XVIII^e siècle, Jurieu cherchait « dans les oracles de l'Écriture sainte en général, et de l'Apocalypse en particulier, ce qu'il aurait ardemment souhaité d'y trouver ¹³ ». J'ai laissé entendre tout à l'heure que les spéculations de Jurieu étaient loin d'avoir recueilli l'assentiment de tous les huguenots réfugiés. Dès avril 1687, le synode des Églises wallonnes réuni à Middlebourg critiquait à mots couverts l'auteur de *l'Accomplissement des prophéties* : certes, Jurieu n'a rien affirmé qui ne soit orthodoxe, mais le synode aurait préféré « qu'il ne fût point entré dans le détail où il est entré, qu'il n'eût point marqué si déterminement le temps des événements, qu'il eût ménagé davantage par ses expressions la majesté des prophéties, reconnues pour divines, les sentiments de ses frères différents des siens, et d'autres choses qui ont été sujettes à de mauvaises interprétations ¹⁴ ». Jurieu ne fut absolument pas ébranlé par ces réserves polies. Militant et pasteur avant tout, il donne à la prophétie une priorité absolue ; elle renverse les certitudes rationnelles, les calculs stratégiques, les combinaisons humaines. De surcroît, Jurieu s'efforce d'éviter qu'un fossé ne se creuse pas entre les huguenots du Refuge et ceux qui, restés en France, réunissent des assemblées cultuelles au Désert. Un même destin doit s'accomplir à travers eux, qui sont les élus de Dieu ¹⁵. Quitte à délaissier sa tâche pastorale au sein de l'Église wallonne de Rotterdam, Jurieu s'adonne entièrement à une forme de prédication à distance. Il se veut ministre *in absentia* des brebis privées de berger. Peut-être l'importance qu'il accorde à ses écrits au détriment de la vie quotidienne de sa communauté nous fournit-elle une clé pour comprendre comment Jurieu a pu se mettre à fantasmer, voire à délirer sur la fin imminente de l'histoire. Pierre Bayle n'écrit-il pas à son frère Jacob dès juillet 1683 que Jurieu « n'a presque point d'affaires d'Église ni de visites de malades (car l'Église wallonne de Rotterdam n'est que d'environ quatre ou cinq cens communicants) » et que, de ce fait, « il lui reste beaucoup de temps pour écrire ¹⁶ » ? Déconnecté d'une forme de vie réelle, d'un contact qui nourrit la pratique du ministère, Jurieu a transféré son souci pastoral dans ses *lettres*. Par la suite, Bayle, définitivement brouillé avec le théologien, dénoncera la mégalomanie délirante de Jurieu. Le philosophe raconte qu'à cette époque Jurieu « se laissa cajoler par sa propre femme » qui lui disait « que dans un an il prêcherait à Paris dans l'église de Notre-Dame ». Il pensait que « dès le printemps de 1689 le roi Louis XIV se retirerait au-delà de la Loire, réduit à la chétive destinée de celui de ses prédécesseurs qu'on appelait le roi de Bourges ¹⁷. »

Il est aisé de critiquer Jurieu, surtout en s'appuyant sur Bayle : bien des traits de son caractère et des excès de sa plume y poussent. Pourtant, le personnage est complexe, et ses œuvres méritent mieux que la caricature. Pour exagérées qu'elles soient, ses certitudes relatives à l'Apocalypse comme sa pugnacité dans la controverse qui l'oppose à Bossuet à propos du sens de l'histoire, et de l'histoire de l'Église en particulier, ou à l'évêque de Nîmes Esprit Fléchier à propos des « insurgés des Cévennes », l'ont aidé à maintenir le

¹² Cf. E. LABROUSSE, « Les idées politiques du Refuge : Bayle et Jurieu », in : *Conscience et conviction. Études sur le XVII^e siècle*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1996, p. 178, n. 57.

¹³ Jaques-Georges DE CHAUFFEPIE, *Nouveau dictionnaire historique et critique*, t. III, Amsterdam/La Haye, Z. Chatelain et al./Pierre de Hondt, 1753, « Jurieu », rem. U, p. 68b

¹⁴ Cité d'après J.-G. DE CHAUFFEPIE, *Nouveau dictionnaire historique et critique*, « Jurieu », *ibid.*

¹⁵ Cf. E. LABROUSSE, « Les Pastorales de Pierre Jurieu », in : *Conscience et conviction*, *ibid.*, p. 235.

¹⁶ Lettre de Pierre Bayle à Jacob, 15 juillet 1683 : P. BAYLE, *Œuvres diverses*, t. I, Trévoux, 1737, p. 137s.

¹⁷ P. BAYLE, *La cabale chimérique*, II : *Œuvres diverses*, t. II, La Haye, 1727, p. 644-645. Le « roi de Bourges » est Charles VII, dont le règne dura de 1422 à 1461.

cap d'une résistance farouche. Pour tardif qu'il soit, son ralliement à l'idéologie de la souveraineté des peuples qui limite et même conteste le pouvoir royal donne une base politique à son combat. N'en perdons cependant pas de vue la dimension profondément religieuse : s'il faut parfois désobéir au pouvoir, c'est parce que « les peuples ne sauraient transporter à leur roi ce droit d'empire sur les consciences parce qu'ils ne l'ont pas, il appartient à Dieu seul ¹⁸ ». Le slogan biblique tiré du livre des Actes, « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » trouve sa traduction dans l'exhortation de l'épître aux Hébreux : « Ne délaissiez point vos communes assemblées »¹⁹. Cet enracinement dans la contestation biblique permet de comprendre l'intransigeance de Jurieu, et comment elle a pu inspirer Claude Brousson, puis Antoine Court. On se souvient en effet que la première prédication que publia le jeune « restaurateur du protestantisme français » portait sur ce devoir du culte public²⁰.

Il en va de même pour la croyance de Jurieu à l'égard d'une providence divine qu'il semble à maintes reprises instrumentaliser. À y regarder de près cependant, on s'aperçoit que le programme qu'il lit dans l'actualité de son temps n'est pas seulement l'expression naïve de ses désirs projetés dans la conjoncture européenne. S'y joue aussi une opposition entre les petits et les grands, entre l'institution et l'événement²¹. Quand les grands de ce monde – et Louis XIV au premier chef – trahissent l'idéal évangélique, Dieu se sert des petits, des illettrés et des plus démunis pour faire vivre sa Parole. La Bible apparaît comme l'instrument de la contestation des pouvoirs et des savoirs établis. Elle exprime la passion de Dieu qui s'oppose à la raison des hommes. Le fanatisme de Jurieu, c'est une critique radicale du compromis exprimée dans un langage accessible aux plus petits.

Me permettra-t-on de conclure sur un registre plus théologique ? Le discours apocalyptique de Jurieu, avec son côté délirant et la noblesse de sa solidarité, nous renvoie à nos prétendus savoirs sur l'histoire. Affirmer que Dieu la guide ne revient pas à dire où elle nous conduit ; ni à s'en désintéresser, d'ailleurs. Le théologien, comme aussi le politique ou le savant, se fourvoie quand il parle à partir d'une révélation censée lui donner un avantage sur les autres, un code pour déchiffrer le message, une clé pour ouvrir les serrures du sens. Pareille prétention est aussi folle que dangereuse. À l'inverse, dire à Dieu « Mille ans sont à tes yeux comme le jour d'hier », c'est confesser en toute humilité, en toute humanité, que nos spéculations échouent à dire un mystère que nous ne maîtrisons pas. C'est reconnaître que Dieu n'est pas à notre main mais que nous sommes dans la sienne. Jurieu, à l'instar de quiconque prétend savoir où va l'histoire, mystifie ses lecteurs et se leurre lui-même. Mais comme rien n'est simple, son errance de la raison ouvre la voie de la résistance.

¹⁸ Lettre pastorale du 15 avril 1689, p. 123.

¹⁹ Lettre pastorale du 1^{er} avril 1689, p. 119 (voir Actes 5, 29 et Hébreux 10, 25).

²⁰ *Sermon dans lequel on fait voir la nécessité de l'exercice public de la religion, sur ces paroles de l'apôtre saint Paul aux Hébreux, chap. X verset 25 : « Ne quittons point nos mutuelles assemblées, comme quelques uns ont de coutume »*. Prononcés [sic] par Antoine Court au désert. Chez D. L. 1718.

²¹ « Chaque bribe de sens balbutiée de bouche d'ombre, chaque éclat de texte, chaque voix brisée, chaque corps rompu et caduc [...], Jurieu le tient pour première germination d'une phrase de résistance et grammaire première d'un discours prophétique », dit Daniel VIDAL, « Du théâtre et de sa cruauté », in : Esprit FLECHIER, *Fanatiques et insurgés du Vivarais et des Cévennes. Récits et lettres*, Grenoble, Jérôme Millon, 1996, p. 19.

Allocution de Patrick Cabanel

Université Toulouse-Le Mirail

Rabaut-Saint-Étienne, du religieux au politique

L'une des figures les plus significatives du protestantisme français, au moment de sa sortie du Désert, est celle de Jean-Paul Rabaut-Saint-Étienne (1743-1793), député du Gard à la Constituante, puis de l'Aube à la Convention, brièvement président de l'une et l'autre de ces assemblées, en mars 1790 puis en janvier 1793. J'irai d'emblée au plus brutal, au plus choquant, à son échec : sa mort sous la guillotine, à Paris, le 5 décembre 1793, aux applaudissements de Robespierre et d'une Révolution qu'il avait pourtant servie jusqu'au bout. Depuis quelques semaines, Rabaut-Saint-Étienne, déclaré traître à la patrie et mis hors la loi, vivait clandestinement à Paris, chez des amis, catholiques d'origine gardoise, les Payssac, caché dans une partie de pièce masquée par des rayons de bibliothèque, un peu comme devait le faire, plus près de nous, une Anne Franck. C'est une perquisition minutieuse, menée par Fabre d'Églantine à la recherche de documents, qui amène sa découverte fortuite et celle de son frère, également député à la Convention, Rabaut-Pomier. Sa femme venait de se suicider à Durfort en octobre. Le troisième frère, Rabaut-Dupuis, est incarcéré un peu plus tard à Villeneuve-de-Berg. Leur père, Paul Rabaut, le patron de l'Église du Désert, que la monarchie catholique n'avait jamais pu ou voulu jeter en prison, est arrêté à son tour, en juillet 1794, à Nîmes. C'est à la chute et à la mort de Robespierre, en Thermidor, que les trois hommes doivent leur libération, Paul Rabaut mourant quelques jours plus tard, le 25 septembre 1794.

Bien d'autres pasteurs et protestants entrés avec enthousiasme dans les assemblées révolutionnaires sont tombés eux aussi sous la guillotine, presque toujours accusés de fédéralisme — nous parlerions plus volontiers, aujourd'hui, de centrisme ou de libéralisme. Et il est vrai que Rabaut-Saint-Étienne a été girondin, qu'il a proposé pour devise à la République « Liberté, Égalité, *Propriété* », vrai qu'il a longtemps penché pour une monarchie constitutionnelle à l'anglaise, et qu'au moment du procès de Louis XVI, il a eu ces mots emplis de tristesse : « Je suis las, je l'avoue, je suis las de ma portion de despotisme ! Je suis fatigué, harcelé, bourrelé de la tyrannie que j'exerce pour ma part ». Les libéraux, depuis, saluent en lui un martyr de leurs idées : ainsi, lors du premier centenaire de sa mort, le sénateur Trarieux, futur fondateur de la Ligue des Droits de l'homme²², ou, en 1943, André Siegfried, avec cette remarque : « Un protestantisme qui renierait la Déclaration des Droits renierait du même coup la tradition protestante la plus authentique²³ ». Ce n'est pas toutefois le libéral qui nous retiendra ici, mais l'autre Rabaut-Saint-Étienne, si l'on peut dire, cet homme qui a pleinement adhéré à la Révolution, et qui en a épousé le messianisme séculier. Il l'a fait en compagnie d'une poignée de pasteurs également passés au service des assemblées révolutionnaires, un Alba-Lasource, un Jay de Sainte-Foy, un Jeanbon de Saint-André, au niveau national, ou, pour le Gard et la Lozère, un Samuel-François, un Jean Rame, un Pierre Soulier, un Élie Dumas, etc.

À propos de chacun de ces hommes une même question se pose : y a-t-il eu rupture entre leur ministère et leur nouvelle carrière politique, ou bien quelque espèce de continuité ? Seraient-ils passés « naturellement » de la fonction pastorale à la fonction tribunicienne, de la chaire à la Convention, ou s'agit-il d'une « sorte de conversion » chez des hommes « saisis

²² Cf. le texte de son discours dans *Commémoration du centenaire de la mort de Rabaut-Saint-Étienne*, Paris, 1894.

²³ *B.S.H.P.F.*, 1943, p. 22.

par la Révolution », pour reprendre les formules de l'historien Jacques Poujol²⁴ ? Leur carrière révèle-telle une laïcisation de l'Évangile, ou, à l'inverse, si inverse il y a, une « évangélisation » de la Révolution ? Rabaut-Saint-Étienne a-t-il oublié le Dieu dont il avait été le ministre pendant près d'un quart de siècle ? Ou a-t-il eu le sentiment de lui rester fidèle, tout en traduisant, en déplaçant son message ? Telle est la question que je me propose d'aborder, en estimant qu'elle dépasse le seul Rabaut-Saint-Étienne, et concerne l'apport du protestantisme à la nouvelle culture politique de la nation, et, plus largement encore, les éventuelles fondations religieuses de la démocratie moderne.

L'homme des Lumières chez le pasteur du Désert

Rupture, donc, ou continuité ? Continuité, me semble-t-il, dans la mesure même où le pasteur du Désert est déjà un homme des Lumières et des droits de l'homme, et où, sans doute, le tribun révolutionnaire est resté, à sa manière, un ministre de l'Évangile.

Remontons tout d'abord à la source de la vocation pastorale de Rabaut-Saint-Étienne : lui-même semble l'avoir considérée comme un état intellectuel plus qu'un appel de Dieu. On le voit à la manière dont il parle de celle de Court de Gébelin, le fils d'Antoine Court qui fut son maître à Lausanne avant de se mêler à la vie intellectuelle parisienne : « M. de Gébelin fut admis au ministère de l'Évangile : c'est le grade que prennent, en Suisse et dans une partie du nord, un grand nombre de gens de lettres, comme en France ils prennent celui d'avocat ou le titre d'abbé²⁵ ». Admis, donc, à ce « grade » en 1765, Rabaut-Saint-Étienne prêche jusqu'en 1789, son dernier sermon daté étant de 1785. Les grands traits de sa prédication sont bien connus : qu'il prêche sur la médisance ou sur la vie domestique, on trouve bien peu de vérités religieuses fondamentales, mais beaucoup de « morale laïque », selon l'anachronisme qu'ose, légitimement, Georges Diény en 1907²⁶. Avant d'ajouter que, s'il n'avait craint de paraître trop sévère à l'égard d'une prédication si froide, « j'allais dire si morte », il aurait intitulé son paragraphe sur les idées religieuses de Rabaut-Saint-Étienne « l'absence d'idées religieuses de Rabaut-Saint-Étienne²⁷ ». Le pasteur ose même ne rien comprendre au prophétisme cévenol, décrit comme un « abîme d'ignorance » et des « convulsions ridicules » dues à des « cerveaux échauffés ». Tous ces traits sont partagés par la plupart des collègues de Rabaut-Saint-Étienne. Le protestantisme du XIXe siècle, on le voit, surtout lorsqu'il est marqué par le Réveil, a jugé avec sévérité ces pasteurs du second Désert, « philosophes », hommes des Lumières, souvent francs-maçons. Il est clair que leur religion, toute laïque, toute « naturelle », toute raisonnable, s'accordait pleinement avec les Lumières et les idéaux généreux de la Révolution.

Rabaut-Saint-Étienne, du reste, et même s'il le fait avec moins d'éclat que Court de Gébelin, a cherché à se faire une place dans la République des lettres, à partir de 1785. Il fréquente les salons, collabore de février 1786 à février 1787 au *Journal Polytype des sciences et des arts*, et publie à la même époque des *Lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce*, tandis que ses cartons contiennent des manuscrits aujourd'hui perdus, un tableau de l'ancienne Égypte, une dissertation sur Hésiode, un poème épique sur Charles-Martel. Le

²⁴ « Monsieur Rabaut de Saint-Étienne saisi par la Révolution », *Autres Temps*, juillet 1989, p. 29-43. Voir une autre analyse, sous la plume de Jean Baubérot, en tête de la réédition de l'ouvrage d'André Dupont, *Rabaut Saint-Étienne 1743-1793. Un protestant défenseur de la liberté religieuse*, Genève, Labor et Fides, 1989, p. III-XVII.

²⁵ *Lettre sur la vie et les écrits de M. Court de Gébelin*, in *Oeuvres de Rabaut-Saint-Étienne*, précédées d'une notice sur sa vie, par M. Collin de Plancy, Paris, Laisné frères, tome I, p. 356-7.

²⁶ G. Diény, *Essai sur la prédication de Rabaut Saint-Étienne d'après la collection de ses sermons manuscrits*, Paris, Cahors, 1907, p. 44 (« conférence laïque sur la famille », à propos d'un sermon sur la vie domestique, p. 45). Voir aussi la thèse de J.P. Woodbridge, *L'influence des philosophes français sur les pasteurs réformés du Languedoc pendant la deuxième moitié du dix-huitième siècle*, thèse, Univ. de Toulouse, 1969.

²⁷ G. Diény, *op. cit.*, p. 90 et 46-7 respectivement.

pasteur est déjà ce qu'il va devenir en 1789 : un homme soucieux du mouvement général des idées, un intellectuel pleinement engagé dans les débats de son temps.

Le pasteur dans les assemblées révolutionnaires

La vraie question posée par le destin de Rabaut-Saint-Étienne concerne la seconde partie de sa carrière : le pasteur, et plus largement le protestant et le chrétien, continuent-ils à exister chez le tribun et le représentant de la Nation ? Oui, sans doute, quoique de deux manières bien dissemblables. Au sens propre et au sens figuré, a-t-on envie de dire.

Au sens propre : Rabaut-Saint-Étienne continue à s'intéresser très activement au destin des protestants. Il prolonge ainsi le combat ouvert en 1787, pour l'égalité des droits entre catholiques et non catholiques, en l'élargissant aux juifs, dans son célèbre discours du 23 août 1789 où il dénonce la trop étroite et condescendante tolérance, au nom de la liberté. Il est vrai que s'il parvient à faire inscrire à l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme le « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses », il échoue à conquérir la liberté de culte (« pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi », poursuit le texte), et que ce *même* religieuses montre bien, jusque sous la Révolution, la résistance de la culture catholique majoritaire. À côté des rapports et discours, la correspondance privée de Rabaut-Saint-Étienne révèle clairement en lui un agent du protestantisme, la tâche à laquelle il était du reste sur le point de succéder à Court de Gébelin à la veille de la Révolution. On le voit donner des consignes de discrétion et de prudence, ou des explications sur le nouveau régime, à ses anciens collègues les pasteurs de Paris, Ganges, Ners, Vitré. Avec, à propos du futur article 10, dans la discussion duquel il s'est gardé d'intervenir le premier, ces observations caractéristiques : « Quand les députés bien intentionnés vont parler pour nous, il ne convient pas que nous parlions nous-mêmes. [...] Vous comprenez qui est celui qui suggéra la motion à M. le chevalier de Lameth, qui la porta²⁸ ». Le catholique de Lameth avait demandé, le 21 août, « la liberté religieuse en faveur de tous les non-catholiques », d'où sortit l'article 10. Les dernières lettres de Rabaut-Saint-Étienne en ce sens sont de décembre 1790 et avril 1791 : il rassure trois pasteurs sur le nouveau régime des mariages²⁹. C'est ensuite, il est vrai, le silence³⁰.

Mais ce silence n'est pas le moins significatif. Car Rabaut-Saint-Étienne estime, d'une certaine façon, qu'il n'a plus à se préoccuper des protestants, parce que ceux-ci ne sont plus séparés du reste de la nation, et que les textes de 1787 et 1789 les ont appelés à se fondre en son sein, comme lui-même a invité les juifs à le faire : « Nous nous voyons incorporés avec la nation », écrit-il magnifiquement à l'Église de Bordeaux, dès février 1788. « Devenus Français, nous serons entraînés dans le tourbillon général [...]. Reconnus citoyens nous irons à la cadence commune ». S'il reste une différence protestante, elle tient aux services signalés que cette minorité peut rendre à la nation. Ici, que ceux des lecteurs qu'agace un certain orgueil protestant veuillent pardonner beaucoup à Rabaut-Saint-Étienne, car il a beaucoup péché !

« Bien des gens, de l'opinion desquels je fais grand cas, pensent que le protestantisme influera sur les opinions morales. [...] On sait que c'est chez nous qu'est le germe de toutes

²⁸ Armand Lods, « Rabaut de Saint-Étienne. Sa correspondance pendant la Révolution (1789-1793) », trois articles dans *La Révolution française*, 1898, 2, ici p. 159.

²⁹ *Ibid.*, p. 177 et 260, et François Rouvière, « Quatre lettres inédites de Rabaut-Saint-Étienne », *B.S.H.P.F.*, 1885, p. 226. Ce dernier passage montre bien que Rabaut-Saint-Étienne appartient toujours au protestantisme : « Vous avez vu que l'assemblée a décrété que le mariage est un contrat civil, et la suite de l'article. *Nous* attendions cette loi générale pour corriger *notre* mauvaise loi particulière de 1787, et la rendre commune à tous les Français » (je souligne).

³⁰ Il est toutefois attentif à la dimension antiprotestante des mouvements contrerévolutionnaires qui agitent les confins du Gard, de l'Ardèche et de la Lozère, cf. sa lettre à Cahier, ministre de l'intérieur, 27 février 1792, *La Révolution française, op cit.*, p. 270-273.

les vérités politiques et économiques qui ont été publiées dans ces derniers temps ; il fallait une occasion pour les montrer, et en rentrant dans la nation au moment où elle se constitue pour devenir politique et morale, nous nous y présentons d'une manière avantageuse ».

Rabaut-Saint-Étienne ajoute que les protestants doivent se « préparer à devenir les instituteurs de la nation », et, par là, lui « servir de modèle », lui « donner le ton » et la « régénérer », selon un mot décisif de l'époque. Il va jusqu'à demander au petit peuple hier encore relégué au Désert de « perfectionner [son] siècle³¹ » ? On est un peu confondu devant de telles certitudes, même si l'historien du XIXe siècle pourrait en dire beaucoup sur ces « instituteurs de la nation », au propre et au figuré³² ! Je crois, pour ma part, à l'hypothèse suivante : la joie et l'ambition de Rabaut-Saint-Étienne au seuil de la terre promise — l'égalité citoyenne —, sont peut-être un dernier effet du grand traumatisme de 1685, qu'il connaît bien, entre autres raisons, pour l'avoir mis en scène dans un curieux roman philosophique, *Le vieux cévenol* (1779). À l'extrême douleur, qui ouvrit la porte de l'*Apocalypse* à un Jurieu, a succédé l'extrême, l'inconcevable bonheur, qui semble ouvrir les portes de l'utopie à Rabaut-Saint-Étienne. Au risque, pour l'un comme pour l'autre, de se perdre dans ces futurs trop annoncés, et également improbables. On peut le dire autrement : à partir de 1789, il semble que le pasteur raisonne selon le schéma, ou le pari, suivant : les protestants vont se fondre dans une nation qu'ils vont « protestantiser », et c'est en se perdant qu'ils vont se retrouver vraiment ; tout comme l'Évangile va se fondre dans une Révolution qu'il va « évangéliser », et en se perdant, il se retrouvera pareillement. Périlleux pari, auquel Rabaut-Saint-Étienne s'est donné tout entier.

D'un Évangile l'autre : au risque de l'utopie

Pasteur de la Réforme et chrétien, Rabaut-Saint-Étienne l'est peut-être resté jusqu'au bout, mais dans un sens figuré, désormais. À le lire, en effet, l'Évangile n'est plus dans l'Évangile, mais dans la Déclaration des droits de l'homme. Le constituant a renoué avec le journalisme, et fondé en septembre 1790, avec trois compagnons, *La Feuille villageoise*, adressée chaque semaine à tous les villages de la France pour les instruire des lois, des événements, des découvertes qui intéressent tout citoyen. La visée pédagogique est claire : il faut expliquer la Révolution aux masses rurales illettrées³³. Le numéro 5, du 28 octobre, contient le *Catéchisme de la Constitution française*, presque certainement rédigé par Rabaut-Saint-Étienne. Ce dernier s'en explique dans une lettre au pasteur Bruguier³⁴, de Ners, le 11 novembre :

« Je crois que nos confrères — il s'agit des pasteurs — ne pourraient rien faire de mieux que de prêcher, de temps en temps, la Constitution, en l'expliquant ; car la Constitution est la

³¹ « Lettre-Rapport de Rabaut-St Étienne », in Charles Dardier, *Paul Rabaut. Ses lettres à divers*, Paris, 1891, t. 2, p. 393-410, *passim*. Adressée le 12 février 1788 « À Messieurs les membres du comité de Bordeaux ».

³² Félix Pécaut et Ferdinand Buisson, sans doute d'authentiques héritiers spirituels de Rabaut-Saint-Étienne, ont bien joué ce rôle auprès de Jules Ferry. André Siegfried le soulignait en 1943: « On pense aussi, à ce propos, à l'influence qu'exercèrent les protestants dans les débuts de la IIIe République: dès le lendemain de la défaite de 1871 et surtout après le Seize Mai 1877, le rôle du protestantisme dans le régime nouveau était bien celui que Rabaut souhaitait et définissait pour ses coreligionnaires », *B.S.H.P.F.*, 1943, p. 21.

³³ « Le catéchisme n'est pas autre chose que l'esprit, et souvent le texte d'un très grand nombre de décrets. [...] Quant aux mots inconnus aux paysans, nous évitons d'abord tous les mots scientifiques, et nous supposons ensuite que celui qui lit la feuille, explique les mots que quelqu'un de la compagnie n'entend pas. Je vous assure qu'un homme qui saura bien le catéchisme saura bien la Constitution », *La Révolution française, op. cit.*, p. 175. Le 17 décembre, Rabaut-Saint-Étienne envoie le prospectus de la *Feuille villageoise* et son numéro 5 au pasteur Abraham Chiron, dont le père l'avait accueilli à Genève au temps de ses études. Il souligne le succès de la Feuille: « Beaucoup de maires et de curés lisent la feuille aux paysans après le prône ». *Ibid.*, p. 260.

³⁴ Bruguier fut emprisonné à Uzès du 3 floréal au 12 fructidor an II, parce que les autorités révolutionnaires avaient considéré que sa renonciation aux fonctions pastorales manquait de sincérité. *B.S.H.P.F.*, 1885, p. 217.

morale de l'État, et il n'y a qu'une morale. Avant la Révolution, j'avais pensé à un plan d'éducation pour les protestants, qui rentrait en grande partie dans ce que la Révolution vient de faire. Ce serait bien mériter de la patrie, et un moyen infaillible d'estime et de considération que de donner aux peuples de justes et saines idées du droit naturel, du droit politique de la France et de la Constitution. Les décrets en fourniraient le texte, et l'Évangile en fournirait aussi abondamment. Vos ouailles, ramenées à vous par ce double lien, sentiraient l'utilité d'une classe d'hommes qui les formeraient à la vertu politique et à la vertu religieuse, qui sont la même³⁵ ».

En 1792, dans les *Réflexions politiques sur les circonstances présentes*, une sorte de recueil de maximes qu'il ajoute à son *Précis historique de la Révolution française*, l'ancien pasteur va plus loin :

[n° XV] : « Il en est de l'évangile de la déclaration des droits comme de celui des chrétiens: il doit être persécuté parce qu'il est *la bonne nouvelle des petits et les folies selon le monde*. Il est singulier de remarquer que l'Évangile n'est autre chose que la déclaration des droits : les mystères en furent longtemps cachés, parce qu'ils attaquaient les prêtres et les grands³⁶ ».

Il est inutile d'imputer cet emballement à celui de la Révolution. Dès les premiers mois de celle-ci, Rabaut-Saint-Étienne envisageait, dans un projet resté alors inédit, la constitution d'une sorte de clergé d'État, ou, mieux, d'un État se substituant à l'Église. Il le fait dans des termes étrangement modernes, presque inquiétants, par moments :

« La Religion simplifiée est de la plus grande utilité : et à ne parler qu'en politique, c'est le plus magnifique moyen que la Législation puisse employer. [...] Ce n'est donc point à détruire le ressort moral de la Religion qu'il faut travailler : il faut songer seulement à l'ôter des mains où il est si mal placé, et l'associer au ressort moral de la Politique, en le mettant dans les mains de l'administrateur unique des intérêts sociaux. [...] Le bonheur de la société est confié à l'administration publique ; elle a donc une inspection légitime et nécessaire sur toutes les vertus, et le droit de les ordonner. [...] Dirigez tout, spectacles, Religion, Philosophie, sciences ; soyez à la tête de tout. [...] Le temps viendra, après avoir subordonné le Clergé au Gouvernement, de rendre la Religion civile, de la faire concourir avec les lois, et de joindre ces deux ressorts dans la même main³⁷ ».

Nous voici bien au coeur de la conversion, ou de la dérive révolutionnaires de Rabaut-Saint-Étienne : politique et religion sont une seule et même chose ; la morale est une, et c'est celle de l'État ; l'Évangile n'est, somme toute, qu'un premier état, une annonce de la Déclaration des droits, laquelle est la véritable et l'ultime révélation, qu'il est urgent de prêcher, fût-ce dans des simulacres de temple et de culte.

Car Rabaut-Saint-Étienne est allé plus loin encore, sur le papier, dans la direction de l'utopie. Comme toute la Révolution, il s'est passionné pour les questions d'éducation. À la Convention, il est membre du Comité d'Instruction publique, comme son frère Rabaut-Pomier, comme ses anciens collègues Jay de Sainte-Foy et Jeanbon de Saint-André³⁸. Il intervient le 18 décembre 1792 pour demander que la Convention s'occupât immédiatement des écoles primaires, et propose le 21 un *Projet d'éducation nationale* suivi d'un *Projet de décret*. Avec ce texte, nous sommes au-delà de l'évangile révolutionnaire : nous entrons dans les terres dorées et redoutables de l'utopie, et de ce que certains appelleraient aujourd'hui le

³⁵ Lettre publiée *ibid.*, p. 224, et dans *La Révolution française, op. cit.*, p. 175-6.

³⁶ *Oeuvres de Rabaut-Saint-Étienne, op. cit.*, t. II, p. 333. La réflexion XVII ajoute: « Les chrétiens cachèrent longtemps leur Évangile, ils ne le publièrent que quand ils se crurent forts. L'évangile de la déclaration a été confié à une nation indiscreète et légère qui dit tout ce qu'elle sait. Voilà tout ce dont on peut raisonnablement se plaindre », *ibid.*

³⁷ Gustave Fabre, *Trois manuscrits de Rabaut Saint-Étienne*, Paris, Fischbacher, 1894, « Troisième manuscrit », p. 44-5, 48, 50.

³⁸ Ce dernier est l'auteur, en décembre 1792, d'un rapport *Sur l'éducation nationale*, très proche des idées de Rabaut-Saint-Étienne (cf. note 20).

totalitarisme. Fidèle à la pensée des Lumières, l'ancien pasteur écrit d'abord que « l'homme est susceptible d'une perfection indéfinie ; sa perfection dépend des lumières qu'il acquiert ». Dans un texte antérieur, de 1789, il estimait déjà que le but pour lequel l'homme a été créé est sa conservation : « être, être bien, être le plus longtemps possible³⁹ ». Il n'est pas certain que ces affirmations d'optimisme et d'hédonisme soient tout à fait conformes à l'enseignement du christianisme, notamment au péché originel...

La suite ne surprendra pas ceux qui se sont intéressés à la « fête révolutionnaire » ou aux « emblèmes de la raison », pour reprendre les titres de deux études devenues classiques sur les pulsions utopiques de la Révolution⁴⁰. Rabaut-Saint-Étienne distingue de l'instruction publique (notre actuelle éducation nationale) ce qu'il appelle, lui, l'*éducation nationale*, c'est-à-dire politique. La voici définie :

« Toute sa doctrine consiste donc de s'emparer de l'homme dès le berceau, et même avant sa naissance ; car l'enfant qui n'est pas né appartient déjà à la patrie. Elle s'empare de tout l'homme sans le quitter jamais, en sorte que l'éducation nationale n'est pas une institution pour l'enfance, mais pour la vie tout entière ».

Le lieu et les cérémonies de cette éducation ? Rabaut-Saint-Étienne imagine de faire bâtir dans chaque canton un *Temple National* — l'alliance de ces deux mots témoigne pour la continuité que je tente de mettre à jour dans le parcours de leur auteur. Ce temple sera destiné à diverses cérémonies civiques, politiques, ludiques, scolaires. On s'y réunira particulièrement le dimanche :

« Les jours de dimanche seront consacrés à la pratique de toutes les institutions publiques que la nation aura déterminées. [...] Chaque dimanche, il sera donné une leçon de morale aux citoyens assemblés. Cette leçon sera prise dans des livres élémentaires approuvés par le corps législatif. Chacun de ces exercices commencera par la lecture alternative de la déclaration des droits et de celle des devoirs. [...] En chaque exercice, il sera chanté des hymnes à l'honneur de la patrie, à la liberté, à l'égalité, à la fraternité de tous les hommes [...]. Tout enfant âgé de dix ans sera tenu de savoir par coeur la déclaration des droits et celle des devoirs, et les principales hymnes civiles. Il sera fait un examen général des enfants de cet âge, dans le temple du canton, en présence de tous les officiers municipaux, le premier dimanche du mois de juillet. Cette journée sera nommée la *Fête des enfants*⁴¹ ».

Les adolescents, pour leur part, auront à connaître un double catéchisme, l'un sur les principes constitutionnels et le mode de gouvernement, l'autre sur les droits et les devoirs des nations entre elles. Chaque âge revêtira un uniforme différent, etc. Voilà des cérémonies qui ressemblent furieusement, pour les unes au culte dominical, pour l'autre à un jour de première communion. Mais le Dieu des chrétiens n'est plus là, sinon, précisément, dans ces formes que Rabaut-Saint-Étienne copie peut-être inconsciemment.

Fourvoiement du religieux dans le politique ?

Que conclure ? On peut s'étonner, tout d'abord, que la Terreur ait voulu la mort d'un homme qui semble n'avoir pas grand chose à envier à son infatuation utopique de bonheur et d'éducation du peuple. Pourquoi la rupture a-t-elle éclaté ? Pourquoi nous souvenons-nous de Rabaut-Saint-Étienne comme d'un modéré, d'une victime de la Révolution, d'un représentant

³⁹ *Idées sur les bases de toute constitution*, Versailles, Baudouin, 1789, p. 3.

⁴⁰ Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Gallimard, 1976. Jean Starobinski, 1789. *Les emblèmes de la raison*, Flammarion, 1973.

⁴¹ *Procès-verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention nationale* publiés et annotés par M. J. Guillaume, Paris, Imprimerie Nationale, 1891, tome 1er, p. 231-235. Le rapport de Jeanbon Saint-André se trouve aux pages 272-282 du même volume.

de « l'esprit de 89⁴² » en pleine tourmente de 1793 ? C'est que, contrairement à ce qu'il croyait pouvoir annoncer dans son *Précis historique de la Révolution française*, cette dernière n'en finit plus, ses premiers militants sont tournés sur leur gauche, avant de succomber. C'est aussi, et surtout, qu'une guerre ouverte a été déclarée à la religion : les persécutions à l'encontre des prêtres, tout comme les religions de substitution, comme le culte de la Raison, ne peuvent que choquer l'ancien pasteur, qui rêvait d'une synthèse entre religion et démocratie, et non de leur affrontement, encore moins d'une extinction du christianisme. On lui prête, du reste, des mots sévères à l'encontre de l'attitude de Robespierre, singeant une sorte de sainteté.

Le parcours de Rabaut-Saint-Étienne intéresse le christianisme tout entier, et les historiens du lien entre le religieux et le politique. Plutôt qu'une filiation ou un voisinage, l'ancien pasteur a conclu à l'assimilation, à la fusion, de l'un et de l'autre, de l'Évangile et de la Déclaration des Droits. Ce faisant, il est allé aux limites, et a pris le risque d'une première mort de Dieu. Au nom de la perfectibilité de l'homme et de la société, au nom de l'homme lui-même et de sa raison, il a oublié de rendre sa part à Dieu, y compris à ce qui dans l'homme n'appartient pas à la société, mais constitue le for intérieur, la part inviolable, certains diront « divine », de la personne humaine. Dès lors, il n'y avait plus de barrière à l'utopie et à sa violence, et Rabaut-Saint-Étienne l'a payé lui-même au prix fort.

Faut-il, pour autant, conclure à un échec, et condamner le fruit d'un millénarisme dévoyé ? Il y a dans la trajectoire de l'ancien pasteur des éléments féconds. Avec lui, en effet, la religion n'a pas déclaré la guerre aux droits de l'homme et à la démocratie, comme devaient le faire longtemps encore d'autres formes de christianisme. Pas plus que la démocratie dont il rêvait ne déclarait la guerre à la religion. Rabaut-Saint-Étienne a cru reconnaître, au contraire, une forme de parenté essentielle entre les deux ordres. La démocratie américaine n'a pas conclu autrement, aux dires d'un Tocqueville. C'est du côté des pères de l'indépendance américaine que je rangerais volontiers Rabaut-Saint-Étienne, plutôt que des hommes politiques français de son temps. Mais l'histoire et la culture religieuses de la France ne permettaient sans doute pas que réussît l'union du religieux et du politique telle que Rabaut-Saint-Étienne l'envisageait.

Peut-être son destin tragique, et son erreur, tiennent-ils à la difficulté que l'Occident chrétien a rencontrée, avant d'autres civilisations, à concilier correctement la religion et la politique moderne, ou démocratie. Le protestantisme a accepté, à diverses époques, de courir le beau risque du dialogue, de la proximité, de la porosité. Rabaut-Saint-Étienne, avant bien d'autres, est allé au bout de ce risque. Mais la mort de Dieu qu'il a sereinement assumée, au nom de l'homme, était lourde de sens, et de péril, au seuil de la modernité. Non qu'il ait renié son ancien ministère et sa foi par opportunisme ou par lâcheté : mais il les a perdus alors même qu'il croyait en atteindre la vérité profonde. Ainsi s'est-il trompé de bonne nouvelle, à partir de 1789, en confondant l'Évangile et la Déclaration des droits de l'homme. Une telle confusion, qui peut s'avérer redoutable, est-elle inconcevable chez un vrai disciple du Christ, le Dieu fait homme ? N'a-t-elle pas été un beau, voire un très beau moment, du grand mouvement de sécularisation qui a changé la face des sociétés européennes, parfois pour le meilleur, à commencer par la liberté de conscience ? C'est sur cette interrogation, que je terminerai, sans chercher à trancher, en laissant à chacun le soin de méditer par devers lui le parcours de Rabaut-Saint-Étienne, à la fois généreux et tragique, rationnel et abandonné à l'utopie, évident et énigmatique.

⁴² A. Aulard, *Les Orateurs de la Législative et de la Convention*, t. II, p. 143.

Message final de Irène Droit

Fréquence Protestante

« *Mille ans sont à tes yeux comme le jour d'hier* ». (Ps.90, 4)

« Quelles commémorations pour l'an 2000 ? Une tentation que l'on voit se répandre serait d'enfermer sous les clés d'un bimillénaire « dominateur le premier Noël de l'Histoire », nous dit l'énoncé du thème choisi pour l'Assemblée du Désert cette année.

Grâce au retour permanent à l'Écriture pour seule autorité, grâce au libre examen, nous avons tendance, dans le protestantisme, à nous sentir bien à l'abri de ce pouvoir « dominateur ».

Il est vrai que la théologie du salut par la seule grâce de Dieu, – et si j'ose dire, en espérant que vous pardonneriez cette familiarité : la certitude du salut offert « directement du producteur (divin) au consommateur (humain) » – cette certitude nous met totalement à l'abri de toute mainmise humaine. En balayant, définitivement, la médiation d'une Église, quelle qu'elle soit.

Mais nous nous sentons même tellement à l'abri, que nous risquons d'en arriver à négliger la rigueur qui s'impose pourtant dans l'affirmation de notre foi : sous couvert d'œcuménisme, certains d'entre nous hésitent parfois à rester fermes en rappelant clairement les spécificités du protestantisme.

Et pourtant, elles sont bien loin d'être de simples « nuances ». L'Histoire est présente en ce lieu pour en témoigner : les ancêtres des protestants d'aujourd'hui n'ont pas donné leur vie pour des nuances.

Époque révolue ? direz-vous peut-être. L'an 2000 pourtant, dans ses diverses célébrations, nous a apporté de sérieuses raisons de croire que le combat des Réformateurs est à nouveau actuel, à notre époque.

Dieu merci : et les persécutions, et l'Inquisition, ont cessé depuis des siècles. Et la politique de Louis XIV « *Un seul roi une seule loi une seule foi* » a cessé elle aussi de menacer le protestantisme.

Mais en l'an 2000, au printemps dernier, lorsque l'Église catholique romaine a fait acte de repentance pour les fautes du passé, ce n'est aucunement pour avoir tenté d'instaurer la pensée unique d'une seule et même foi qu'elle a demandé pardon. Au contraire.

Au lieu de reconnaître qu'aucune Église ne peut prétendre détenir la vérité, l'Église romaine n'a pas cessé de nous inviter à la rejoindre, pour former l'*unique* Église – et ceci sans renoncer le moins du monde à la structure autoritaire de son magistère.

Un seul roi, une seule loi, une seule foi ? Bien sûr la formule n'a plus cours. Mais de nos jours on l'a remplacée par « unité visible ».

On a remplacé aussi, heureusement, les méthodes pour y parvenir. Et le protestantisme a peut-être alors oublié que, depuis ses origines, il a puisé sa force et sa fidélité dans le courage de dire non.

Et ceci nous amène à un tout autre sujet, sans aucun lien avec le précédent, mais qui concerne également l'entrée dans le nouveau millénaire.

Je veux parler du courage d'un Marc Boegner, président de la Fédération protestante de France, pendant la 2^{nde} guerre mondiale, lorsqu'il s'était publiquement opposé au régime de Vichy. Du

courage des habitants du Chambon-sur-Lignon aussi, et de tous ceux, anonymes, qui ont su, il y a 60 ans, dire non au nazisme et à l'antisémitisme.

Car l'an 2000 a été marqué également par l'arrivée au gouvernement, en Autriche, d'éléments néo-nazis.

Et aujourd'hui, où nous ne sommes plus seulement des *Français*, mais aussi des *Européens*, le combat d'un Marc Boegner est lui aussi à nouveau actuel, pour le XXIème siècle.

Il ne s'agit pas là de regarder la paille dans l'œil de nos frères autrichiens. Encore faut-il ne pas négliger la poutre que nous risquerions un jour de découvrir dans notre œil à nous. C'est dans notre pays, notre ville, notre quartier, que nous sommes appelés à la vigilance. C'est notre foi qui nous appelle à résister, clairement, au quotidien, à tous les discours racistes ou xénophobes qui pourraient se tenir en notre présence.

En rappelant entre autres, haut et fort, à chaque fois qu'il le faudra, que : Jésus-Christ lui-même n'est pas Français.

« *Mille ans, sont à tes yeux, comme le jour d'hier* »... Alors si l'Histoire nous rappelle que Rabaut St-Etienne, en 1789, annonce la délivrance, après la déclaration des droits de l'homme – et si Pierre Jurieu, en 1686, annonce la déroute imminente de l'Antéchrist – ne nous hâtons pas pour autant de sourire de ce qui nous semble, rétrospectivement, avoir été de leur part un espoir bien naïf.

Car *qu'est-ce* qu'une « victoire imminente », aux yeux de Dieu ?..

La 2nde épître de Pierre, au chapitre 3, (versets 8 et 9), nous dit justement : « Il est un point que vous ne devez pas oublier, bien-aimés. C'est que, devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans sont comme un jour, le Seigneur ne retarde pas l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns le pensent. Il use de patience envers vous ».

Il use de patience...

Et l'évangile selon Luc, au chapitre 18, (versets 7 et 8), reprend le même terme grec : « Dieu ne ferait-il point justice (à ceux) qui crient à lui jour et nuit, alors qu'il use de patience à leur égard ?
« Je vous le dis, il leur fera bien vite justice. Mais quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? »

L'évangéliste Luc précise, au 1^{er} verset, que Jésus leur dit cette parabole (bien connue, de la veuve et du juge inique), pour montrer qu'il faut « toujours prier et ne pas se lasser ».

La foi et la prière bien sûr ne nous appellent pas à une passivité contemplative, mais au contraire à l'action.

Car comment pourrait-on renoncer à mener un combat, lorsque l'on sait qu'il est gagné d'avance ?

Cévenols, le Dieu de vos pères n'est-il pas notre Dieu toujours ?

Celui qui fait toutes choses nouvelles : non pas à cause de quelques zéros humains sur un calendrier. Mais parce qu'il est présent, pour nous convertir chaque matin.

Celui dont l'Esprit nous dit, au livre de l'Apocalypse (chapitre 3, verset 8) :

« J'ai mis devant toi une porte, ouverte, que nul ne peut fermer.

« Parce que tu as peu de puissance, parce que tu as gardé ma parole,

« Et parce que tu n'as pas renié mon nom ».

Amen.

MUSÉE DU DÉSERT,

Le Mas Soubeyran, 30140 MIALET,

Tél : 04 66 85 02 72 - fax 04 66 85 00 02

Internet : museedudesert.com

e-mail : musee@museedudesert.com